



VOTRE OPTICIEN SUR RENDEZ-VOUS SANS SE DÉPLACER

Aller en magasin d'optique peut paraître simple et facile... et pourtant ! Que l'on soit un actif, une personne dépendante ou fragilisée, un aidant familial, se déplacer peut vite être un casse-tête ! D'autant plus en cette période exceptionnelle où les déplacements à l'extérieur dans des lieux accueillant du public sont sources de contrainte. Pour cela, la société « Les Opticiens Mobiles » vous facilite la vue !

Pour que chacun accède à la santé visuelle sans se déplacer, Les Opticiens Mobiles, seul réseau national d'opticiens itinérants certifié « NF Services aux personnes à domicile » par l'AFNOR, est là.

Les opticiens du réseau se déplacent sur le lieu de votre choix (*à domicile, en résidences services seniors, en établissements médico-sociaux et de santé mais aussi en entreprises*) avec l'ensemble du matériel professionnel nécessaire et équipés des protections sanitaires recommandées par l'Etat dans le cadre de la crise sanitaire.

Bilan visuel, renouvellement d'ordonnance⁽¹⁾, lunettes correctrices et solaires, basse vision, accessoires... les Opticiens Mobiles mènent les mêmes actions qu'en boutique, la proximité en plus !



Pierre Flahault, votre Opticien Mobile près de chez vous en toute sécurité.

« Mon activité c'est de me déplacer vers les personnes sur leurs lieux de vie aussi bien actives que fragilisées, de cerner leurs besoins et d'y répondre tout simplement. » explique Pierre Flahault, opticien diplômé, responsable de la région Nantaise. Et d'ajouter : « J'apprécie énormément être au contact des personnes sur leurs lieux de vie. C'est beaucoup plus convivial, on cerne également plus de besoins ! Notre conseil est personnalisé, nous sommes à 100 % avec notre client !

Notre valeur ajoutée ? Notre rapport qualité/prix ainsi que la plus grande transparence par rapport à nos interventions. » Pierre Flahault.

Basé à Nantes, Pierre Flahault intervient sur tout le secteur entre Ancenis, Châteaubriant, Blain et Nantes.

En pratique, pour prendre rendez-vous avec Pierre il suffit de contacter le service client par téléphone ou par mail.



04 69 98 26 31

contact@lesopticiensmobiles.com
www.lesopticiensmobiles.com

⁽¹⁾ Dans le cas d'une ordonnance ophtalmique qui date de moins de 5 ans si vous avez moins de 42 ans et moins de 3 ans si vous avez plus de 42 ans.